

Dr Mady Ibrahim KANTE
Juin 2025

Catalogue de critères

*Pour l'avenir des initiatives de sécurité
menées par l'Afrique au sein et au delà
de l'ordre multilatéral*

Imprint

Editeur

Friedrich-Ebert-Stiftung
Faso Kanu
BP. 428 Bamako - Mali
Tel. +223 44 90 60 30 - 44 90 60 29
E-Mail: info@fes-mali.org
Site web : [↗ www.mali.fes.de](http://www.mali.fes.de)

Département d'édition

Département Afrique

Responsables

Svenja BODE, Représentante Résidente
Abdourhamane DICKO, Directeur des programmes

Contact

Svenja BODE
Svenja.Bode@fes.de

Design/Layout

Abdoul Malick ALMAIMOUNE

Conception de la première page

Abdoul Malick ALMAIMOUNE

Impression et production

Les opinions exprimées dans cette publication ne sont pas nécessairement celles de la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES). L'utilisation commerciale des médias publiés par la FES n'est pas autorisée sans le consentement écrit de la FES. Les publications de la FES ne peuvent pas être utilisées à des fins de campagne électorale.

Juin 2025

© Friedrich-Ebert-Stiftung, Bureau Mali, 2025

ISBN 978-99952-75-50-1

D'autres publications de la Friedrich-Ebert-Stiftung sont disponibles ici : [↗ www.fes.de/publikationen](http://www.fes.de/publikationen)

Dr Mady Ibrahim KANTE
Juin 2025

Catalogue de critères

*Pour l'avenir des initiatives de sécurité menées par
l'Afrique au sein et au-delà de l'ordre multilatéral*

Réalisation de l'étude validée : Juillet 2024
Layout et publication : Juin 2025

Sommaire

Remerciements	3
Liste des abréviations	4
1. Introduction	5
2. Évaluation des missions de maintien de Paix en Afrique : Critères, Théories et Historique	6
3. Critères définissant les conditions préalables pour le soutien aux interventions militaires africaines	9
4. Mécanismes de soutien matériel et financier liés à des évaluations périodiques des performances	12
5. Évolution des initiatives de sécurité passées en Afrique	15
6. Conception de stratégies de la mission de maintien de la paix	21
7. Critères pour la protection et promotion de la sécurité humaine et des droits dans les OSP	25
8. Rôle de la diplomatie régionale et l'implication de la société civile dans les missions africaines	29
9. Leçons tirées et recommandations	35
10. Conclusion	37

Remerciements

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à l'équipe de la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) - Mali pour leur soutien indéfectible et leur collaboration précieuse tout au long de la réalisation du "Catalogue de critères". Votre engagement et votre expertise ont été essentiels pour mener à bien cette étude.

Je remercie également chaleureusement l'équipe d'assistance de recherche pour leur dévouement et leur travail acharné. Vos efforts constants et votre rigueur ont grandement contribué à la qualité et à la pertinence des résultats obtenus.

Ensemble, nous avons pu créer un document qui, je l'espère, servira de référence précieuse pour les projets et initiatives futurs sur les missions de maintien de la paix en Afrique.

Avec toute ma reconnaissance,

Mady Ibrahim Kanté

Liste des abréviations

APSC	Academy for Peace & Security Studies : Académie des études de paix et de sécurité au Sahel
ad hoc	Locution latine signifiant « pour cela »
AES	Alliance des Etats du Sahel
AMISOM	African Union Mission in Somalia (Mission de l'UA en Somalie)
CARESS	Centre d'Analyse de Recherche de l'Espace Sahélo-Saharien
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CBLT	Commission du bassin du lac Tchad
CER	Communauté économique régionale
DDR	Désarmement, Démobilisation et Réintégration
EMP-ABB	Ecole de maintien de la paix-Alioune Blondin BEYE
ex.	Exemple
FES	Friedrich-Ebert-Stiftung
FMM	Force Multinationale Mixte
G5 Sahel	Cadre institutionnel de coordination et de coopération régionale en matière de politiques de développement et de sécurité, créé en 2014 par cinq pays de la bande sahélo-saharienne, le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad
IGAD	Autorité Intergouvernementale pour le Développement
UA	Union africaine
MINUAD	Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali
MISMA	Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine
MONUSCO	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RD Congo
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
OSP	Opération de soutien à la paix
Ph.D	Philosophiæ Doctor (doctorat)
RDC	République démocratique du Congo
SADC	Communauté de développement d'Afrique australe
USJPB	Université des sciences juridiques et politiques de Bamako

1.

Introduction

L'Afrique, riche en diversité humaine et de ressources, a longtemps été marquée par des conflits complexes, allant des guerres civiles aux conflits ethniques et au terrorisme. En réponse, des initiatives de sécurité ont évolué, impliquant des États et des organisations régionales comme l'UA et la CEDEAO, voire internationales comme la MINUSMA. L'insécurité en Afrique de l'Ouest, exacerbée par le terrorisme au Sahel et les récents coups d'État, a conduit, au Mali, au retrait de la MINUSMA et à des tensions avec la CEDEAO, poussant les pays du Liptako-Gourma à créer une Alliance, à se retirer de cette organisation et à se rapprocher de la Russie. L'UA, à travers des missions comme la MISMA, a tenté de stabiliser des régions en crise, mais les défis financiers et techniques restent importants. Ainsi, la diplomatie militaire et le soutien international deviennent essentiels pour le maintien de la paix et la sécurité en Afrique.

Dans le contexte actuel des défis sécuritaires croissants en Afrique et eu égard à une responsabilisation de plus en plus grande des organisations régionales dans les missions

de paix, il apparaît impératif de développer un catalogue de critères pour orienter les acteurs impliqués dans les Opérations de maintien de la paix. Ces critères sont essentiels pour la société civile, qui joue un rôle crucial dans la surveillance et l'évaluation de l'impact des interventions, ainsi que pour les concepteurs et bailleurs de fonds, qui prennent des décisions stratégiques concernant la mise en œuvre et le soutien des missions de paix. L'étude sur « Les défis des missions de maintien de la paix en Afrique » souligne l'importance de définir des orientations claires pour améliorer l'efficacité, la légitimité et la durabilité des initiatives de sécurité menées par l'Afrique, tant au sein de l'ordre multilatéral. Face à une crise multidimensionnelle touchant tous les segments de la société, comme celle que traverse le Mali, la nécessité d'une mobilisation coordonnée et d'actions diversifiées est plus que jamais évidente. Le développement de ce catalogue de critères vise à garantir que les opérations de soutien à la paix soient conduites de manière cohérente, responsable et alignée sur les standards internationaux, tout en répondant aux spécificités locales et régionales.

2. Évaluation des missions de maintien de Paix en Afrique : Critères, Théories et Historique

Ce tableau permet de structurer et d'organiser les différents critères et concepts clés pour l'étude des initiatives de sécu-

rité menées par l'Afrique, en tenant compte des aspects théoriques, historiques et pratiques.

Catégories/Modalités	Critères	Contexte/explications
Cadre théorique et conceptuel		
Définitions et concepts clés	→ Sécurité.	→ Sécurité : protection contre les menaces militaires, économiques, politiques, environnementales et sociétales.
	→ Multilatéralisme.	→ Coopération entre plusieurs pays au sein d'organisations internationales.
	→ Initiatives africaines.	→ Efforts concertés des pays africains pour la paix et la stabilité.
	→ Légitimité.	→ Acceptation et soutien de la communauté internationale, demande officielle du pays hôte.
	→ Efficacité.	→ Atteinte des objectifs de protection des droits humains et de sécurité des civils.
	→ Durabilité.	→ Création de conditions de paix durables et indépendantes.
Théories de la sécurité internationale et régionale	→ Réalisme.	→ Intérêts des États centrés sur les besoins et attentes des populations et puissance militaire.
	→ Libéralisme.	→ Institutions internationales et coopération.
	→ Constructivisme.	→ Identités et normes.
	→ Sécurité collective.	→ Réponse collective aux menaces.
Approches multilatérales et bilatérales en matière de sécurité	→ Collaboration multilatérale sous l'égide de l'ONU ou de l'UA.	→ Les efforts coordonnés par des organisations internationales comme l'ONU et l'UA pour gérer les crises et promouvoir la sécurité.
	→ Accords bilatéraux pour aide militaire ou coopération en renseignement.	→ Des accords entre deux pays visant à fournir une assistance militaire ou à échanger des informations de renseignement pour renforcer la sécurité.
	→ Combinaison des approches multilatérales et bilatérales dans les missions en Afrique.	→ L'intégration de stratégies multilatérales et bilatérales pour une approche complète et efficace des missions de sécurité en Afrique.

Catégories/Modalités	Critères	Contexte/explications
Historique des missions de maintien de la paix en Afrique	→ Premières interventions (1960-1990).	→ Les premières missions de maintien de la paix en Afrique, marquées par des interventions pour stabiliser les nouvelles nations indépendantes.
	→ Conflits des années 1990 : génocide et guerres civiles.	→ Les interventions pendant les années 1990, période marquée par des conflits violents tels que le génocide rwandais et les guerres civiles au Libéria et en Sierra Leone.
	→ Stabilisation et consolidation de la paix (années 2000).	→ Les efforts dans les années 2000 pour renforcer la paix et la stabilité après les conflits, souvent par des missions de maintien de la paix prolongées.
	→ Défis contemporains (2010 à aujourd'hui).	→ Les défis actuels rencontrés par les missions de paix, y compris les nouvelles menaces comme le terrorisme et les conflits intercommunautaires.
	→ Initiatives africaines régionales.	→ Les efforts régionaux menés par des organisations comme l'UA, la CEDEAO et l'IGAD pour traiter des crises locales et promouvoir la sécurité régionale.
Évaluation des missions de maintien de paix en Afrique		
Efficacité opérationnelle des initiatives de sécurité	→ Capacité de réponse rapide.	→ La capacité d'une organisation à réagir efficacement et rapidement aux crises émergentes, permettant une intervention immédiate pour prévenir l'escalade des conflits.
	→ Coordination inter-agences.	→ La collaboration et la communication entre différentes agences et organisations impliquées dans une mission de sécurité ou de paix, afin d'assurer une action concertée et cohérente.
	→ Résultats obtenus.	→ Les résultats mesurables et tangibles atteints par les initiatives de sécurité, incluant la réduction de la violence, le rétablissement de l'ordre, et la stabilité régionale.
	→ Taux de réussite des missions.	→ Le pourcentage de missions qui atteignent leurs objectifs définis, reflétant l'efficacité globale des interventions.
	→ Capacités de formation et de renforcement des forces locales.	→ Les programmes et initiatives destinés à former et renforcer les capacités des forces de sécurité locales, améliorant leur compétence et autonomie.
	→ Perception des acteurs locaux sur l'efficacité des initiatives.	→ Les opinions et attitudes des communautés locales et des acteurs nationaux concernant l'impact et l'efficacité des initiatives de sécurité.

Catégories/Modalités	Critères	Contexte/explications
Soutenabilité et ressources	→ Disponibilité et durabilité du financement.	→ La continuité et la suffisance des ressources financières pour soutenir les opérations à long terme sans interruption.
	→ Support logistique et matériel.	→ L'infrastructure, les équipements et les approvisionnements nécessaires pour mener à bien les missions de sécurité.
	→ Programmes de formation et renforcement des capacités.	→ Les initiatives de développement des compétences et des connaissances pour les personnels de sécurité, visant à renforcer leur efficacité opérationnelle.
	→ Qualité et efficacité des partenariats et alliances.	→ La valeur des collaborations avec d'autres organisations et pays, et leur impact sur l'atteinte des objectifs de sécurité.
	→ Disposer des formateurs francophones et dans d'autres langues également, en se basant sur des normes communes et internationales.	→ L'importance d'avoir des formateurs maîtrisant plusieurs langues, notamment le français, et se basant sur des standards internationalement reconnus pour assurer une formation cohérente et efficace.
Impact sociopolitique, Adaptabilité et Redevabilité	→ Niveau d'acceptation et de soutien local.	→ Le degré de soutien et de coopération des populations locales envers les missions de sécurité, essentiel pour la légitimité et le succès des interventions.
	→ Capacité d'adaptation aux contextes culturels et politiques.	→ L'aptitude des initiatives à s'ajuster aux particularités culturelles et politiques des régions d'intervention pour une meilleure acceptation et efficacité.
	→ Impact sur la stabilité régionale.	→ L'effet des initiatives de sécurité sur la paix et la stabilité à l'échelle régionale, incluant la prévention des conflits transfrontaliers.
	→ Inclusion et participation de la société civile.	→ L'implication des organisations de la société civile dans les processus de paix et de sécurité, garantissant une approche inclusive et durable.
	→ Evaluation des perceptions internationales sur la légitimité des actions.	→ L'analyse de la manière dont les actions de sécurité sont perçues par la communauté internationale, influençant le soutien et la coopération globale.
	→ Mesure de la confiance des acteurs locaux envers les initiatives.	→ L'évaluation de la confiance et de la crédibilité accordées par les acteurs locaux aux interventions de sécurité, élément clé pour leur réussite.

3. Critères définissant les conditions préalables pour le soutien aux interventions militaires africaines

Ce tableau et les explications fournissent une structure claire pour l'analyse et l'évaluation des initiatives de sécu-

rité en Afrique, en tenant compte des différents aspects et des contextes spécifiques.

Catégories/Modalités	Critères	Contexte/explications
Conditions Préalables et Critères essentiels pour le soutien	→ Légitimité de la demande d'intervention.	→ La demande d'intervention doit être émise par les autorités nationales et régionales concernées et doit être appuyée par une évaluation objective de la situation.
	→ Légitimité et légalité de l'intervention.	
	→ Évaluation objective de la situation sécuritaire, politique, humanitaire et économique, ainsi que facteurs culturels et historiques.	→ Inclut l'analyse des aspects sécuritaires, politiques, humanitaires et économiques.
	→ Mandat clair et réaliste et clarté des objectifs de la mission.	→ Un mandat bien défini et adapté aux réalités du terrain est crucial pour une intervention efficace.
	→ Respect des droits de l'homme par les forces déployées.	→ Respecter strictement les droits de l'homme, tant dans leurs interactions avec les populations locales que dans l'exécution de leurs opérations. Cela implique de suivre les normes internationales en matière de droits humains, de garantir la protection des civils, et de prévenir toute forme de violence ou d'abus.
	→ capacité des pays contributeurs à mobiliser des ressources pour le déploiement rapide des contingents ?	→ Mobiliser rapidement des ressources, telles que des troupes, du matériel, et des finances, est cruciale pour le succès des missions de maintien de la paix.
	→ Engagement et garanties de l'implication/participation de toutes les parties prenantes locales, en particulier les gouvernements, les organisations de la société civile et les communautés locales.	→ L'inclusion des gouvernements, des organisations de la société civile et des communautés locales est essentielle pour le succès des interventions.

Catégories/Modalités	Critères	Contexte/explications
Motivations des donateurs et contributeurs	→ Intérêts stratégiques et géopolitiques (prévention de l'extension des impacts des conflits, visibilité internationale).	→ Les donateurs cherchent souvent à stabiliser les régions pour prévenir l'extension des conflits et à accroître leur influence internationale.
	→ Obligations humanitaires et éthiques (protection des populations, respect des droits humains, sécurité humaine).	→ Les acteurs internationaux se sentent moralement obligés de protéger les populations et de promouvoir les droits humains.
	→ Intérêts économiques et ressources naturelles (stabilité pour le développement économique, accès aux ressources).	→ La stabilité est essentielle pour le développement économique et l'accès aux ressources naturelles.
	→ Respect et conformité aux normes internationales en la matière dans la conception, le déploiement et la sortie.	→ Les missions de sécurité doivent être conçues, déployées, et conclues en strict respect des normes internationales.
Soutien	→ Matériel.	→ Pour mener à bien les missions de sécurité et de maintien de la paix. → Le matériel adéquat.
	→ Financier.	→ Budgets alloués pour l'achat de matériel, des salaires, frais de formation, coûts logistiques. → Le financement durable et suffisant.
	→ Personnel.	→ Ressources humaines nécessaires : les militaires, policiers, formateurs, experts en logistique, les personnels médicaux, etc. → Personnel qualifié et compétent.
Mandat de Missions de Maintien de Paix en Afrique	→ Mandats internationaux et régionaux définis par les Nations Unies et les organisations régionales.	→ Les mandats, souvent émis par les Nations Unies et les organisations régionales, définissent les objectifs et les limites des interventions.
	→ Objectifs clairs, stratégies et limites des interventions.	→ Les mandats spécifient les responsabilités des différentes parties pour assurer la cohérence des interventions.
	→ Cadre cohérent pour la protection des civils, la stabilisation des zones de conflit et la promotion de la paix durable.	→ Les mandats visent à stabiliser les zones de conflit et à promouvoir la paix durable.

Catégories/Modalités	Critères	Contexte/explications
Processus de Soutien	→ Planification et coordination initiales (mandats clairs, engagement des acteurs locaux et internationaux).	→ Les missions doivent avoir des mandats clairs et impliquer une coordination avec les gouvernements et les partenaires internationaux.
	→ Mécanismes de suivi et d'évaluation continus (suivi-évaluation dès le début, partage des résultats).	→ Le suivi-évaluation commence dès le début de la mission en vue d'ajuster les stratégies et allouer les ressources en fonction des besoins.
	→ Ajustement et allocation des ressources (réallocation en fonction des besoins, formation continue).	→ Les ressources doivent être réallouées en fonction des évaluations pour répondre aux besoins changeants sur le terrain.
Réforme du secteur de la sécurité et coordination internationale comme condition préalable pour le soutien aux interventions militaires africaines		
Réforme structurelle et modernisation des forces nationales	→ Appui financier et technique : Soutenir la modernisation des infrastructures, l'équipement et la formation des forces nationales.	→ La modernisation des forces nationales est une priorité pour garantir l'autonomie des pays hôtes dans la gestion des crises sécuritaires.
Renforcement de la coordination entre les forces nationales et les partenaires internationaux	→ Promotion de la synergie : Faciliter des partenariats opérationnels entre les forces locales et internationales pour améliorer l'efficacité des interventions.	→ Une coordination accrue entre les forces nationales, les partenaires internationaux et les acteurs sociaux est essentielle pour relever les défis sécuritaires complexes dans un cadre adapté et durable.
Alignement des missions sur les réalités sociales et les besoins locaux	→ Approche inclusive : Financer des programmes qui intègrent les acteurs sociaux, les leaders communautaires et les organisations locales dans les processus décisionnels.	→ Par ailleurs, les missions de maintien de la paix doivent être ancrées dans les réalités sociales pour assurer leur légitimité et leur acceptation par les communautés locales.
Collaboration étroite avec les acteurs sociaux et communautaires	→ Suivi des bonnes pratiques : Encourager des initiatives inspirées de modèles réussis comme le partenariat CEDEAO-ONU au Liberia.	→ Le partenariat CEDEAO-ONU au Liberia constitue un exemple probant de collaboration efficace qui a permis de stabiliser la région tout en impliquant les acteurs locaux.

4.

Mécanismes de soutien matériel et financier liés à des évaluations périodiques des performances

Ce tableau et les explications fournissent une structure claire pour l'analyse et l'évaluation des mécanismes de soutien, des évaluations périodiques, de la légitimité, de

l'efficacité et des perceptions des missions de maintien de la paix en Afrique.

Catégories/Modalités	Critères	Contexte/explications
Mécanismes de soutien matériel et financier	→ Allocation de ressources adéquates mais aussi de la manière dont ces ressources sont utilisées et évaluées de manière continue.	→ Assurer que les forces de maintien de la paix disposent des ressources nécessaires pour accomplir leur mission.
	→ Fourniture de matériel et équipement adéquats.	→ Disposer de matériel et d'équipements adéquats : les armes, les véhicules nécessaires, équipements de communication, de protection, et de soutien logistique.
	→ L'importance de la transparence et de la responsabilité dans la gestion des ressources.	→ Cela implique une gestion claire et ouverte des finances, des équipements, et du personnel, avec des mécanismes en place pour suivre l'utilisation des ressources et rendre des comptes sur leur allocation.
	→ Formation continue pour les troupes déployées.	→ Offrir des programmes de formation réguliers pour améliorer les compétences et la préparation des troupes.
	→ Soutien logistique et technique.	→ Fournir un soutien logistique et technique pour faciliter les opérations sur le terrain.
	→ Ajustements basés sur les évaluations périodiques.	→ Réévaluer régulièrement les besoins et ajuster les stratégies et les ressources en conséquence.
	→ Collaboration avec les partenaires internationaux et locaux.	→ Travailler en étroite collaboration avec les partenaires pour maximiser l'efficacité des opérations.

Catégories/Modalités	Critères	Contexte/explications
Évaluations périodiques des performances	→ Suivi-évaluation dès le début de la mission.	→ Mettre en place des mécanismes de suivi dès le début pour surveiller les progrès.
	→ Identification des besoins supplémentaires.	→ Utiliser les évaluations pour identifier les besoins supplémentaires en ressources ou en ajustement de stratégies.
	→ Ajustement des stratégies en fonction des résultats.	→ Adapter les stratégies en fonction des résultats des évaluations pour améliorer l'efficacité.
	→ Intégration de la société civile dans le processus d'évaluation.	→ Inclure la société civile pour garantir que les missions répondent aux réalités et aux attentes des acteurs locaux.
	→ Transparence et communication des résultats des évaluations.	→ Partager les résultats des évaluations de manière transparente et régulière pour maintenir la confiance.
Évaluation de la légitimité, l'efficacité et la durabilité des missions	→ Approche inclusive et coordonnée.	→ Impliquer tous les acteurs concernés, y compris les autorités locales, les communautés, les organisations de la société civile, et les partenaires internationaux, dès le début de la planification jusqu'à l'exécution et la conclusion de la mission.
	→ Existence d'un mandat clair et soutenu par la communauté internationale.	→ Un mandat bien défini et soutenu est crucial pour la légitimité de la mission.
	→ Protection des civils et stabilisation politique.	→ Mesurer l'efficacité de la mission en termes de protection des civils et de stabilisation de la région.
	→ Respect des droits de l'homme par les forces déployées et composante civile.	→ S'assurer que les forces respectent les normes internationales des droits humains.
	→ Amélioration de la situation sécuritaire sur le terrain.	→ Évaluer les progrès en matière de sécurité et de stabilité sur le terrain.
	→ Transfert progressif des responsabilités aux autorités locales.	→ Planifier et exécuter un transfert progressif des responsabilités aux autorités locales pour garantir la durabilité.
Évaluation périodique des performances	→ Appui technique africain : financer la mise en œuvre de systèmes d'évaluation et de reporting pour les missions de maintien de la paix.	→ Mettre en place des mécanismes d'évaluation régulière des performances des missions pour mesurer leur efficacité et leur impact.
Transparence opérationnelle	→ Soutien africain à la collecte de données locales : encourager la réalisation d'enquêtes auprès des populations locales pour mieux comprendre leurs perceptions et leurs attentes.	→ Assurer une communication claire sur les objectifs, les actions et les résultats des missions auprès des parties prenantes.
Impact environnemental	→ Investissement africain dans la durabilité : soutenir des initiatives visant à réduire l'empreinte environnementale des opérations de maintien de la paix.	→ Intégrer des outils pour évaluer et atténuer les impacts écologiques des missions.

Catégories/Modalités	Critères	Contexte/explications
Prise en compte des perceptions locales	→ Mettre en place un mécanisme (africain) d'enquêtes régulières pour recueillir les avis et perceptions de la population locale	→ Réaliser des enquêtes régulières auprès des communautés locales pour ajuster les stratégies et renforcer l'acceptation des missions.

L'efficacité des missions de maintien de la paix dépend de leur capacité à être évaluées et ajustées en fonction des résultats obtenus. L'évaluation périodique des performances permet d'identifier les réussites et les points à améliorer, tout en garantissant la transparence dans leur mise en œuvre. De plus, l'impact environnemental des missions, souvent négligé, peut affecter les communautés locales et doit

être pris en compte pour assurer une intervention durable. Enfin, la perception des populations locales est cruciale pour la légitimité des missions. En menant des enquêtes régulières, il est possible d'adapter les stratégies aux besoins réels et de renforcer l'adhésion des communautés aux objectifs des missions

5. Évolution des initiatives de sécurité passées en Afrique

Ce tableau offre une vue d'ensemble complète des critères et des contextes liés aux initiatives de sécurité en Afrique, en mettant en lumière les défis, les réalisations et les perspectives.

Catégories/Modalités	Critères	Contexte/explications
Historique des initiatives de sécurité africaines	→ Développement des premières missions de maintien de la paix.	→ Après les échecs des missions internationales, les Africains ont pris l'initiative de lancer leurs propres opérations de maintien de la paix.
	→ Transition vers des opérations multidimensionnelles.	→ Plus de 50 opérations de paix déployées dans 18 pays africains, avec un focus sur des missions multidimensionnelles comme l'AMISOM et la MINUAD.
	→ Rôle croissant de l'UA et des CER dans la coordination et la mise en œuvre des initiatives.	
	→ Adoption du principe des « solutions africaines aux problèmes africains ».	→ Tendance à l'appropriation locale de la gestion des conflits avec des initiatives comme la Force Conjointe du G5 Sahel.
Historique des missions internationales sur le continent africain	→ Missions de maintien de la paix de l'ONU et de l'UA.	→ Engagement des Nations Unies et des organisations régionales pour stabiliser les zones de conflit.
	→ Engagement des organisations régionales comme la CEDEAO et la SADC.	
	→ Focus sur les régions des Grands Lacs et la Corne de l'Afrique.	→ Grands Lacs et Corne de l'Afrique, régions marquées par des conflits prolongés et complexes.
	→ Missions spécifiques comme la MINUSMA au Mali et la MONUSCO en RDC.	→ Exemples de missions comme la MINUSMA au Mali et la MONUSCO en RDC, illustrant les défis, échecs et réussites des interventions internationales.

Catégories/Modalités	Critères	Contexte/explications
Défis, réalisations	→ Capacité opérationnelle limitée.	→ Capacités opérationnelles limitées, mandats trop vastes, problèmes de financement et de logistique.
	→ Mandats vastes et ambitieux.	→ Ceux là se réfèrent à des directives qui couvrent un large éventail d'objectifs, allant de la stabilisation immédiate d'une zone de conflit à la reconstruction à long terme, en passant par la protection des civils, le renforcement des institutions locales, et la promotion des droits humains.
	→ Problèmes de financement et de logistique.	→ Renforcement des capacités locales, coordination accrue entre les acteurs internationaux et locaux.
	→ Réussites notables comme la mission de la CEDEAO au Libéria.	→ Succès notables comme la mission de la CEDEAO au Libéria.
	→ Défis persistants au Mali et en République Centrafricaine.	→ Au Mali et en République Centrafricaine illustrent la complexité de restaurer la stabilité dans des contextes de conflits prolongés.
Définition de réussite ou d'échec	→ Réussite basée sur l'atteinte des objectifs stratégiques et des améliorations des conditions de vie	→ Le succès d'une mission se mesure par la réalisation des objectifs fixés et l'amélioration tangible des conditions de vie des populations locales.
	→ Échec lié à l'incapacité à stabiliser la zone de conflit ou à respecter les droits humains.	<p>→ Une mission est considérée comme un échec si elle ne parvient pas à stabiliser la région ou si elle enfreint les droits humains des populations affectées.</p> <p>→ Manque de protection des civils ; faible adhésion (soutien) des populations ; Instabilité politique récurrente.</p>

Catégories/Modalités	Critères	Contexte/explications
Facteurs de succès	→ La volonté politique.	→ L'engagement et le soutien actifs des dirigeants politiques pour la réussite des missions de sécurité et de paix.
	→ Coordination efficace entre les acteurs internationaux et locaux.	→ Une collaboration fluide et synergique entre les organisations internationales, les gouvernements locaux et les communautés.
	→ Implication des gouvernements locaux (national), les organisations de la société civile et les communautés dès le début.	→ Participation active de tous les acteurs concernés dès les premières phases de la planification et de l'exécution des missions.
	→ Stabilité politique et soutien local.	→ Un environnement politique stable et un appui solide des populations locales pour assurer la réussite des initiatives.
	→ Adaptation rapide aux besoins du terrain.	→ Cela implique la capacité de modifier les stratégies, les tactiques, et l'allocation des ressources en fonction des évolutions sur le terrain, qu'il s'agisse de nouvelles menaces, de changements dans les dynamiques locales, ou de nouvelles opportunités pour la paix.
	→ Transparence et responsabilité dans la gestion des ressources.	→ Gestion ouverte et responsable des ressources financières et matérielles pour garantir la confiance et l'efficacité.
	→ Progrès mesurables et durables.	→ Réalisation d'avancées tangibles et durables qui peuvent être évaluées et suivies dans le temps.
	→ Garantie de la redevabilité.	→ Assurer que tous les acteurs rendent des comptes sur leurs actions et décisions, garantissant ainsi la responsabilité et la transparence.
	→ La mission ne doit pas être perçue comme une concurrente des autorités nationales.	→ La mission doit être vue comme un soutien complémentaire qui renforce les capacités des institutions locales sans les supplanter.

Catégories/Modalités	Critères	Contexte/explications
Facteurs d'échec	→ Contexte politique instable.	→ Contexte politique instable et fragmentation des efforts.
	→ Coups d'État militaires (ils mettent la mission en péril).	→ Les coups d'État peuvent déstabiliser une région et mettre en péril les missions de paix et de sécurité en cours.
	→ Fragmentation des efforts des différents acteurs.	→ La manque de coordination et de collaboration entre les divers acteurs peut réduire l'efficacité des interventions.
	→ Manque de soutien local.	→ Cela peut résulter de plusieurs facteurs, tels qu'une mauvaise communication sur les objectifs de la mission, des actions perçues comme injustes ou intrusives, ou un historique de tensions entre les forces déployées et la population.
	→ Mandats rigides et structures bureaucratiques lourdes.	→ Structures bureaucratiques lourdes et mandats rigides entravant l'efficacité.
	→ Multiplicité des fronts d'intervention.	→ La dispersion des efforts sur plusieurs fronts peut diluer les ressources et compromettre l'efficacité des missions.
	→ Rejet par les populations locales des forces d'intervention.	→ Rejet des forces d'intervention par les populations locales.
Impact de l'ordre multilatéral sur les initiatives de sécurité africaines	→ Respect des normes internationales.	→ Respect des normes internationales en matière de droits humains et de protection des civils.
	→ Influence des politiques multilatérales sur les stratégies de sécurité africaines.	→ Influence de la communauté internationale (ex. ONU) sur les stratégies de sécurité africaines.
	→ Engagement des États africains à travailler ensemble pour des solutions durables.	→ Engagement des États à travailler ensemble, cela prend plusieurs formes, allant de la coopération dans le cadre de missions de maintien de la paix à l'harmonisation des politiques de sécurité, en passant par la mutualisation des ressources et le partage d'informations stratégiques.
	→ Présence des casques bleus et facilitation de l'aide humanitaire.	→ Facilitation de l'aide humanitaire et des processus de DDR.
Expériences des missions multilatérales en Afrique, le cas du Mali	→ Contexte de la MINUSMA :	→ Créée en 2013 pour stabiliser le Mali, en réponse à la crise sécuritaire et politique au Mali, avec plusieurs défis dès le déploiement.
	→ Environnement sécuritaire détérioré.	
	→ Manque de ressources et de personnel.	→ Manque de ressources, environnement sécuritaire complexe, problèmes de coordination, perception négative par la population locale, instabilité politique avec rupture constitutionnelle (coups d'État militaire).
	→ Problèmes de coordination.	
	→ Perception et soutien local.	

Catégories/Modalités	Critères	Contexte/explications
Évaluation d'échec ou de réussite d'une mission	→ Intégration des évaluations dans une stratégie de sortie.	→ Importance d'une stratégie de sortie bien définie, avec des évaluations continues.
	→ Planification et coordination initiales.	→ Développement de stratégies claires et bien coordonnées dès le début des missions pour assurer une mise en œuvre efficace.
	→ Suivi et évaluation continus.	→ Surveillance régulière des progrès et évaluation des résultats pour ajuster les actions et améliorer l'efficacité des missions.
	→ Transparence et redevabilité.	→ Gestion ouverte des ressources et responsabilisation des acteurs pour garantir la confiance et l'efficacité des initiatives.
	→ Comparaison des succès au Libéria et des échecs au Mali.	→ Facteurs de succès au Libéria vs. échec au Mali, mettant en lumière les différences contextuelles et opérationnelles.
Initiatives de sécurité au-delà de l'ordre multilatéral	→ Initiatives régionales comme la Force Conjointe du G5 Sahel et la Force Multinationale Mixte.	→ Comme la Force Conjointe du G5 Sahel et la Force Multinationale Mixte, visant à lutter contre le terrorisme transnational.
	→ Coalitions ad hoc : Alliance des Etats du Sahel (AES)	→ Alliances temporaires formées par plusieurs États pour répondre à des menaces, AES est une coalition ad hoc, formée par les États sahéliers pour répondre collectivement aux menaces sécuritaires qui frappent la région.
	→ Lutte contre le terrorisme transnational.	→ CBLT ont formé la Force Multinationale Mixte (FMM), une coalition militaire chargée de coordonner les opérations de lutte contre le terrorisme dans la région du Lac Tchad.
	→ Importance de la régionalisation des réponses.	→ Importance de la régionalisation des réponses pour une efficacité accrue.
	→ Dépendance des financements extérieurs.	→ Cette dépendance signifie que les missions reposent largement sur les contributions financières des donateurs internationaux, des États membres de l'ONU, ou des organisations régionales pour financer leurs opérations, leur logistique, et leurs ressources humaines.
	→ Nécessité de financements autonomes pour les missions de maintien de la paix.	→ Nécessité pour les États et les organisations régionales de financer leurs propres opérations pour garantir la durabilité et l'indépendance des missions de maintien de la paix.

Catégories/Modalités	Critères	Contexte/explications
Responsabilités des États et Organisations africaines (UA, CERs)	→ Missions de maintien de paix africaines.	→ Les États africains doivent être capables de fournir des hommes, des équipements techniques, de la logistique, et des primes pour soutenir leurs opérations de sécurité.
	→ Renforcer les efforts de soutien et garantir une approche harmonisée.	→ Ces organisations sont cruciales pour renforcer les efforts de soutien et garantir une approche harmonisée dans les interventions de sécurité.
	→ Perception des acteurs locaux sur l'efficacité des missions.	→ Les opinions des communautés locales sur l'impact et la réussite des interventions de sécurité.
	→ Évaluation de la transparence des opérations.	→ L'évaluation du niveau de confiance et de crédibilité accordées par les populations locales aux missions de sécurité.
	→ Mesure de la confiance des acteurs locaux envers les initiatives de maintien de paix.	→ L'analyse de la clarté et de l'ouverture des actions menées pendant les missions de sécurité, ces concepts se rapportent à la manière dont les objectifs, les opérations, et les résultats des missions sont communiqués, exécutés et perçus par les parties prenantes, y compris les populations locales, les gouvernements hôtes, et la communauté internationale.
	→ Analyse des perceptions internationales sur la légitimité, l'efficacité et l'efficacité des actions.	→ L'examen de la légitimité et de l'efficacité des actions de sécurité telles qu'elles sont vues par la communauté internationale.
	→ Importance de la coordination stratégique entre l'UA et l'ONU.	→ La nécessité d'une collaboration stratégique étroite entre l'Union Africaine et les Nations Unies pour optimiser les efforts de maintien de la paix.
	→ Modèles d'intégration des coalitions ad hoc : Renforcement de la coopération régionale pour une meilleure intégration.	→ Encourager la coopération régionale pour améliorer l'intégration des forces et des efforts dans les missions de sécurité.

6. Conception de stratégies de la mission de maintien de la paix

Ce tableau offre une vue d'ensemble complète des critères et des contextes liés aux stratégies de maintien de la paix,

à leur efficacité, à leurs résultats, aux aspects à améliorer et aux perceptions des parties prenantes.

Catégories/Modalités	Critères	Contexte/explications
Stratégies de la mission de maintien de la paix	→ Mandat clair et réaliste.	<ul style="list-style-type: none"> → Un mandat bien défini et adapté aux réalités du terrain est crucial pour une intervention efficace. → Mettre en place des mécanismes robustes pour mesurer les progrès et ajuster les interventions en conséquence.
	→ Planification détaillée et coordination initiales.	→ Assurer que les stratégies de sortie sont conçues de manière inclusive et participative.
	→ Collaboration étroite avec les acteurs locaux (nationaux dans leur diversité), régionaux et internationaux.	<ul style="list-style-type: none"> → Impliquer toutes les parties prenantes dès le début pour assurer une coordination efficace. → Travailler en étroite collaboration avec les gouvernements locaux, les organisations de la société civile, et les organisations régionales comme l'UA et la CEDEAO. → Offrir des programmes de formation pour améliorer les compétences et la préparation des forces locales.
	→ Flexibilité d'adaptation aux évolutions sur le terrain.	→ Les stratégies doivent être flexibles pour répondre aux changements sur le terrain.
	→ Mécanismes de suivi et d'évaluation rigoureux pour mesurer les progrès et ajuster les interventions.	<ul style="list-style-type: none"> → Ces mécanismes permettent de mesurer les progrès réalisés, d'identifier les défis ou les obstacles, et d'apporter les ajustements nécessaires en temps réel pour améliorer les interventions. → Maximiser l'utilisation des ressources financières, matérielles et humaines disponibles.
	→ Implication des parties prenantes dans la conception des stratégies de sortie.	→ Impliquer les communautés locales dans les processus de maintien de la paix pour assurer la légitimité et l'efficacité des interventions.

Catégories/Modalités	Critères	Contexte/explications
Efficacité	→ Capacité de réponse rapide et adaptée.	→ Cela implique la mobilisation rapide des troupes, des ressources et du soutien logistique pour faire face à des situations imprévues. Une réponse rapide minimise les dégâts, protège les civils, et empêche l'escalade des conflits.
	→ La durée et l'efficacité de la mission.	→ Évaluer l'amélioration de la sécurité et du bien-être des populations civiles.
	→ Coordination inter-agences (agences des Nations et ONG) efficace.	→ Une coordination efficace permet de partager des informations, de mutualiser les ressources, et d'harmoniser les actions en vue d'un objectif commun. Cela garantit que les diverses interventions se complètent et que les besoins des populations sont couverts de manière globale et cohérente.
	→ Utilisation optimale des ressources disponibles.	→ Cela nécessite une planification rigoureuse, la réduction des gaspillages, et l'allocation des ressources en fonction des priorités stratégiques. Une gestion optimale des ressources garantit que chaque investissement contribue directement à la stabilisation, à la protection des civils, ou au renforcement des institutions locales.
	→ Formation adaptée aux besoins locaux et renforcement des capacités des forces locales.	→ Cela inclut des formations sur les droits humains, les techniques de maintien de l'ordre, et les stratégies de gestion des conflits adaptés au contexte local. Renforcer les capacités des forces locales permet de transférer progressivement la responsabilité de la sécurité aux autorités locales, assurant ainsi la pérennité des gains obtenus par la mission.
	→ Engagement des communautés locales dans les processus de maintien de la paix.	→ Cet engagement renforce la légitimité des missions, favorise la coopération des populations locales, et contribue à une paix durable en instaurant un sentiment d'appropriation des processus de paix par les communautés.

Catégories/Modalités	Critères	Contexte/explications
Résultats	→ Réduction de la violence.	<ul style="list-style-type: none"> → Renforcer la planification et la coordination initiales pour éviter les inefficacités. → Cela implique de diminuer les niveaux de conflits armés, de violences intercommunautaires, et d'autres formes de violence dans les zones d'intervention.
	→ Amélioration de la sécurité des civils.	<ul style="list-style-type: none"> → Cela consiste à protéger les populations civiles contre les violences, les abus, et les violations des droits de l'homme, en particulier dans les zones de conflit. → Mettre en place des canaux de communication fiables pour partager les résultats des évaluations et les décisions d'ajustement.
	→ Stabilisation des zones de conflit.	<ul style="list-style-type: none"> → Mettre en place des plans de contingence pour gérer les crises et les bouleversements politiques.
	→ Renforcement des institutions locales.	<ul style="list-style-type: none"> → Développer des stratégies pour gérer les crises politiques et les coups d'État qui peuvent déstabiliser les missions. → Augmenter l'implication des communautés locales dans le processus de suivi et d'évaluation pour renforcer la transparence et la responsabilité.
	→ Mesure des progrès via des indicateurs spécifiques et mesurables.	<ul style="list-style-type: none"> → Utiliser des indicateurs spécifiques et mesurables permet de suivre de manière objective l'évolution de la situation sur le terrain et d'identifier les domaines qui nécessitent des ajustements.
A améliorer	→ Planification initiale et coordination améliorées.	<ul style="list-style-type: none"> → Mettre en place des stratégies et des collaborations efficaces dès le début des opérations de sécurité.
	→ Mécanismes de communication plus fiables et transparents.	<ul style="list-style-type: none"> → Assurer des canaux de communication clairs et ouverts pour faciliter la coopération et la confiance.
	→ Implication accrue des communautés locales, y compris la société civile dans le processus de suivi et d'évaluation.	<ul style="list-style-type: none"> → Encourager la participation des populations locales et des organisations de la société civile dans le suivi et l'évaluation des missions.
	→ Gestion des changements politiques et des coups d'État.	<ul style="list-style-type: none"> → Développer des stratégies pour répondre aux changements soudains dans le paysage politique, y compris les coups d'État.
	→ Renforcement des plans de contingence pour les crises politiques.	<ul style="list-style-type: none"> → Élaborer des plans de secours robustes pour gérer les crises politiques de manière efficace.

Catégories/Modalités	Critères	Contexte/explications
Coordination régionale et gestion des défis transnationaux lors de la conception de stratégies de la mission de maintien de la paix en Afrique		
Clarification des rôles	→ Soutien institutionnel : Appuyer les initiatives visant à clarifier les mandats des organisations régionales et leur articulation avec les missions internationales.	→ Définir clairement les responsabilités des organisations régionales comme la CEDEAO, l'Union africaine et les partenaires internationaux pour éviter les duplications d'efforts.
Coordination régionale	→ Facilitation de la coopération : Financer des plateformes régionales pour favoriser les échanges et la planification conjointe entre les parties prenantes.	→ Renforcer la coopération entre les acteurs régionaux pour répondre efficacement aux défis transfrontaliers.
Gestion des défis environnementaux	→ Sensibilisation environnementale : Investir dans des formations et des outils pour réduire l'impact écologique des missions de maintien de la paix.	→ Intégrer des stratégies adaptées pour atténuer l'impact environnemental des missions de maintien de la paix.

Les chevauchements dans les rôles et responsabilités des organisations régionales, comme la CEDEAO, et des missions internationales, tels que la MINUSMA, ont souvent conduit à des inefficacités sur le terrain. Une clarification des rôles est essentielle pour éviter les duplications et optimiser les ressources disponibles. Par ailleurs, les défis transnationaux, tels que la gestion des frontières et des

déplacements forcés, ainsi que les impacts environnementaux des interventions, nécessitent une meilleure coordination régionale. En renforçant la coopération et en intégrant une approche environnementale, les missions peuvent mieux répondre aux réalités complexes du terrain tout en réduisant leur empreinte écologique.

7.

Critères pour la protection et promotion de la sécurité humaine et des droits dans les OSP

Ce tableau offre une vue d'ensemble complète des critères et des contextes liés à la protection et la promotion de la sécurité humaine et des droits dans les missions de main-

tien de la paix, en mettant en lumière les différentes dimensions nécessaires pour une mise en œuvre efficace et durable.

Catégories/Modalités	Critères	Contexte/explications
Mandat et Objectifs	→ Mandat clair et spécifique incluant la protection des droits humains.	→ Le mandat de la mission doit inclure explicitement la protection des droits humains et la sécurité humaine.
	→ Objectifs mesurables et atteignables en matière de sécurité humaine.	→ Les besoins des populations doivent y être clairement exprimés. Cela est d'autant plus important que les gouvernements africains sont souvent caractérisés de légitimité (faible taux de participation, contestations souvent violentes des résultats des élections).
	→ Inclusion explicite des droits humains dans le cadre de la mission.	→ Définir des objectifs clairs et atteignables pour la mission en termes de sécurité et de droits humains.
Formation et renforcement des capacités	→ Programmes de formation continue sur les droits humains pour les forces de maintien de la paix.	→ Offrir des programmes de formation réguliers sur les droits humains pour les forces de maintien de la paix.
	→ Sensibilisation aux aspects culturels et contextuels des droits humains.	→ Former les forces sur les contextes culturels spécifiques des droits humains.
	→ Formation en prévention, gestion des conflits et en médiation.	→ Inclure des modules de formation sur la gestion des conflits et la médiation en tenant compte des contextes culturels spécifiques.
Engagement des communautés locales	→ Consultation régulière avec les communautés locales pour comprendre leurs besoins et préoccupations.	→ Impliquer les communautés locales dans la planification et l'exécution des missions.
	→ Participation active des leaders communautaires et des organisations de la société civile.	→ Engager les leaders communautaires et les organisations de la société civile.
	→ Mécanismes de feedback et de plaintes accessibles aux civils.	→ Mettre en place des systèmes pour que les civils puissent donner leur avis et déposer des plaintes.

Catégories/Modalités	Critères	Contexte/explications
Mécanismes de surveillance et de rapport	→ Systèmes de surveillance robustes pour documenter les violations des droits humains.	→ Mettre en place des systèmes de documentation et rapportage des violations des droits humains.
	→ Rapports réguliers et transparents sur l'état des droits humains et de la sécurité humaine.	→ Publier régulièrement des rapports transparents sur l'état des droits humains.
	→ Évaluation continue de l'impact des opérations sur les droits humains.	→ Évaluer en continu l'impact des opérations sur les droits humains.
Coordination avec les acteurs internationaux et locaux	→ Collaboration avec les organisations internationales de droits humains (ex. ONU, ONG).	→ Travailler avec des organisations internationales de droits humains.
	→ Coordination avec les agences gouvernementales et les forces locales.	→ Collaborer avec les agences gouvernementales et les forces locales.
	→ Partenariats avec les institutions locales de justice et de droits humains (Cours et tribunaux, Commissions nationales des droits de l'homme, Ministères de la Justice, etc.).	→ Établir des partenariats avec les institutions locales de justice et de droits humains.
	→ Inclusivité et implication.	→ Les organisations locales jouent un rôle central dans la coordination des missions de sécurité et de maintien de la paix. Leur implication est essentielle pour assurer que les interventions internationales ou régionales sont bien alignées avec les besoins, les attentes, et les dynamiques locales. Elles apportent une connaissance inestimable du terrain, facilitent l'accès aux populations, et contribuent à la légitimité des opérations.
Intervention et réponse aux crises	→ Protocoles clairs pour l'intervention rapide en cas de violations des droits humains.	→ Développer des protocoles clairs pour intervenir en cas de violations des droits humains.
	→ Capacité de déploiement rapide pour protéger les civils en danger.	→ Assurer la capacité de déployer rapidement des forces pour protéger les civils.
	→ Stratégies de réponse adaptées aux contextes locaux et culturels.	→ Adapter les stratégies de réponse aux contextes locaux et culturels.
Programmes de réhabilitation et de réintégration	→ Initiatives de soutien (protection) aux victimes de violations des droits humains.	→ Mettre en place des initiatives pour soutenir les victimes de violations des droits humains.
	→ Programmes de réhabilitation pour les anciens combattants.	→ Offrir des programmes de réhabilitation pour les anciens combattants.
	→ Efforts pour la réintégration des réfugiés et des personnes déplacées.	→ Travailler sur la réintégration des réfugiés et des personnes déplacées.

Catégories/Modalités	Critères	Contexte/explications
Promotion de la justice et de la réconciliation	→ Soutien aux processus de justice transitionnelle et de réconciliation.	→ Soutenir les processus de justice transitionnelle et de réconciliation.
	→ Facilitation des enquêtes et des poursuites pour les violations graves des droits humains.	→ Faciliter les enquêtes et les poursuites pour les violations graves des droits humains.
	→ Programmes d'éducation et de sensibilisation aux droits humains pour les communautés locales.	→ Promouvoir l'éducation et la sensibilisation aux droits humains dans les communautés locales.
Suivi et évaluation continus	→ Évaluation régulière des programmes de protection des droits humains.	→ Évaluer régulièrement les programmes de protection des droits humains.
	→ Adaptation des stratégies en fonction des résultats des évaluations.	→ Adapter les stratégies en fonction des résultats des évaluations.
	→ Implication des parties prenantes dans le processus d'évaluation.	→ Impliquer les parties prenantes dans le processus d'évaluation.
Transparence et redevabilité	→ Transparence en termes de conduite d'enquête, de partage des résultats de l'enquête, de suivi des enquêtes et sanctions.	→ La transparence est un principe fondamental dans la gestion des enquêtes, notamment dans les contextes de missions de sécurité et de maintien de la paix. Elle garantit que les actions entreprises sont menées de manière ouverte, responsable, et vérifiable, ce qui est crucial pour maintenir la confiance des populations locales, des parties prenantes, et de la communauté internationale.
	→ Communication régulière et transparente sur les actions et les résultats des missions.	→ Communiquer régulièrement et de manière transparente sur les actions et les résultats des missions.
	→ Mécanismes de redevabilité pour les acteurs de la mission.	→ Mettre en place des mécanismes pour assurer la responsabilité des acteurs de la mission.
	→ Publication des rapports d'évaluation et des enquêtes sur les violations des droits humains.	→ Publier les rapports d'évaluation et les enquêtes sur les violations des droits humains.
Intégration des spécificités culturelles et engagement communautaire pour la protection et promotion de la sécurité humaine et des droits		
Intégration des spécificités culturelles	→ Formation culturelle : financer des programmes de formation pour les forces déployées afin de leur permettre de comprendre et de respecter les spécificités culturelles des communautés locales.	→ Élaborer des stratégies de mission adaptées aux contextes culturels, sociaux et historiques des zones d'intervention.
Engagement communautaire	→ Initiatives participatives : soutenir des projets qui favorisent la participation directe des communautés locales aux activités des missions.	→ Impliquer activement les communautés locales dans la planification et la mise en œuvre des missions pour renforcer leur légitimité.

Catégories/Modalités	Critères	Contexte/explications
Promotion de l'acceptation locale	→ Campagnes de sensibilisation : investir dans des campagnes de communication pour expliquer clairement les objectifs des missions et obtenir l'adhésion des populations.	→ Mettre en place des actions visant à sensibiliser les populations locales aux objectifs et aux bénéfices des missions.

Les spécificités culturelles des zones d'intervention jouent un rôle déterminant dans l'efficacité et l'acceptation des missions de maintien de la paix. Ignorer ces particularités peut engendrer des malentendus et des résistances, compromettant ainsi les résultats des interventions. En intégrant les réalités culturelles locales, les missions gagnent en légitimité et en pertinence. Par ailleurs, l'implication

proactive des communautés locales est essentielle pour renforcer la confiance et l'adhésion aux objectifs des missions. Des initiatives participatives et des campagnes de sensibilisation peuvent contribuer à une meilleure collaboration entre les acteurs locaux et internationaux, garantissant ainsi un impact durable et une transition réussie.

8.

Rôle de la diplomatie régionale et l'implication de la société civile dans les missions africaines

Ce tableau offre une vue d'ensemble complète des critères nécessaires pour évaluer et améliorer les opérations de paix menées par l'Afrique, en mettant l'accent sur les aspects essentiels de la diplomatie régionale, de la coordination avec les acteurs internationaux et locaux, et de la promotion des Droits humains et de la sécurité humaine. Aussi, le

rôle de la société civile en diplomatie, en particulier les autorités traditionnelles (leaders communautaires, leaders femmes et jeunes, chefs religieux) est-il souligné car cela est représentatif de valeurs partagées entre les populations dans les pays africains.

Catégories/Modalités	Critères	Contexte/explications
Médiation et résolution des conflits	→ Facilitation du dialogue entre les États membres pour résoudre les conflits.	→ La diplomatie régionale joue un rôle central en facilitant des discussions entre les parties prenantes locales en conflit pour trouver des solutions pacifiques. Cela inclut l'organisation de forade dialogue et de négociation.
	→ Création de plateformes pour la coopération et la médiation entre les parties prenantes locales et internationales.	→ Mettre en place des structures qui permettent aux différentes parties impliquées de collaborer et de négocier des accords de paix.
	→ Soutien aux négociations de paix et aux accords de cessez-le-feu.	→ La diplomatie régionale doit soutenir activement les processus de négociation et aider à la mise en œuvre des accords de cessez-le-feu pour prévenir l'escalade des conflits.
Coordination des efforts de maintien de la Paix	→ Coordination stratégique entre les missions militaires et les processus politiques.	→ Il est crucial d'assurer une coordination entre les opérations militaires et les initiatives politiques pour garantir que les actions sur le terrain soutiennent les objectifs politiques et de développement.
	→ Mise en place de cadres de coopération entre différents acteurs locaux et internationaux.	→ Établir des mécanismes pour coordonner les efforts des acteurs locaux et internationaux, maximisant ainsi l'efficacité des interventions.
	→ Synergie entre les efforts militaires et les initiatives politiques pour une gestion holistique des crises.	→ Créer une intégration fluide entre les stratégies militaires et politiques pour une approche globale et cohérente de la gestion des crises.

Catégories/Modalités	Critères	Contexte/explications
Mobilisation des ressources	→ Mobilisation des ressources financières, matérielles et humaines nécessaires pour soutenir les opérations de paix.	→ Garantir que les missions disposent des fonds, équipements et personnels nécessaires pour opérer efficacement.
	→ Partenariats avec des organisations internationales pour renforcer les capacités de réponse aux crises.	→ Collaborer avec des organismes internationaux pour obtenir un soutien supplémentaire en termes de ressources et d'expertise.
	→ Assurer un soutien logistique et technique adéquat pour les missions.	→ Fournir les infrastructures et le soutien technique nécessaires pour que les opérations puissent être menées de manière efficiente.
Renforcement de la légitimité des interventions	→ Obtention du soutien permanent garanti des gouvernements locaux et des communautés pour les interventions.	→ Travailler en étroite collaboration avec les gouvernements et les communautés locales pour garantir que les interventions sont acceptées et soutenues.
	→ Alignement des objectifs des missions sur les priorités (nationales, régionales) de paix et de sécurité.	→ S'assurer que les objectifs des missions de maintien de la paix sont en accord avec les priorités définies par les régions concernées.
	→ Promotion de la transparence et de la redevabilité dans les opérations de maintien de la paix.	→ Mettre en place des mécanismes de redevabilité des actions et des résultats des missions, renforçant ainsi leur crédibilité.
Participation des gouvernements locaux et des organisations régionales	→ Implication des gouvernements locaux dans la planification et l'exécution des missions.	→ Inclure les autorités locales dans toutes les phases de la mission pour assurer une meilleure intégration et pertinence.
	→ Participation active des organisations régionales comme l'UA et la CEDEAO dans les opérations de paix.	→ Renforcer le rôle des organisations régionales dans la gestion et la supervision des missions de paix.
	→ Engagement des communautés locales pour assurer la pertinence et l'acceptation des missions.	→ Travailler directement avec les communautés locales pour adapter les interventions à leurs besoins spécifiques et obtenir leur soutien.
Complémentarité entre efforts militaires et initiatives politiques	→ Assurer que les actions militaires soutiennent les objectifs politiques et de développement.	→ S'assurer que les opérations militaires sont en ligne avec les stratégies politiques et de développement pour une approche cohérente.
	→ Coordination entre les interventions militaires et les initiatives de gouvernance locale.	→ Créer des mécanismes pour coordonner les efforts militaires avec les initiatives locales de gouvernance et de développement.
	→ Renforcement des institutions locales et des capacités de gouvernance.	→ Investir dans le développement des capacités des institutions locales pour qu'elles puissent assumer les responsabilités de sécurité et de gouvernance à long terme (durabilité).

Catégories/Modalités	Critères	Contexte/explications
Évaluation et apprentissage continu	→ Évaluation régulière des missions pour identifier les réussites et les lacunes.	→ Mettre en place des processus d'évaluation continus pour mesurer l'impact des missions et identifier les domaines à améliorer.
	→ Adaptation des stratégies en fonction des leçons tirées des expériences passées.	→ Utiliser les enseignements tirés des évaluations pour ajuster et améliorer les stratégies futures.
	→ Partage des meilleures pratiques et des enseignements tirés entre les différentes missions et organisations régionales.	→ Favoriser le partage de connaissances et de meilleures pratiques pour renforcer l'efficacité des missions.
Promotion de la souveraineté et de l'autonomie régionale	→ Soutien aux États membres pour renforcer leur souveraineté nationale et leur capacité de gestion des crises.	→ Aider les pays à développer leurs propres capacités de gestion des crises pour réduire la dépendance des interventions externes.
	→ Promotion de l'autonomie des pays africains dans la gestion de leur sécurité.	→ Encourager les États africains à prendre en charge leur propre sécurité de manière plus indépendante et efficace.
	→ Assistance à la mise en place de coalitions régionales pour une réponse collective aux menaces sécuritaires.	→ Soutenir la formation de coalitions régionales pour une réponse coordonnée et collective aux défis sécuritaires.
Création de cadres de coopération durable	→ Établissement de l'Alliance des États du Sahel (AES) pour une coopération accrue face aux menaces communes.	→ Promouvoir des alliances régionales pour une meilleure coopération et réponse.
	→ Formalisation de la Confédération des États du Sahel pour structurer davantage la coopération régionale.	→ Structurer et officialiser davantage la coopération régionale entre les pays du Sahel.
	→ Développement de partenariats durables avec les organisations internationales pour soutenir la stabilité régionale.	→ Établir des collaborations pérennes avec les organisations internationales pour soutenir la stabilité dans la région du Sahel.
Transparence et redevabilité	→ Communication régulière et transparente sur les actions et les résultats des missions (entre les organisations régionales et les partenaires internationaux).	→ Assurer des échanges constants et ouverts sur les actions et les résultats des missions entre les organisations régionales et les partenaires internationaux.
	→ Mécanismes de redevabilité pour les acteurs de la mission	→ Mettre en place des systèmes pour garantir que les acteurs de la mission rendent des comptes sur leurs actions et décisions.
	→ Publication des rapports d'évaluation et des enquêtes sur l'avancée de la mission, des erreurs, des difficultés, etc.	→ Diffuser régulièrement des rapports détaillés sur les progrès, les erreurs et les défis rencontrés durant les missions pour une transparence accrue.

Catégories/Modalités	Critères	Contexte/explications
Diplomatie régionale	→ Médiation et facilitation du dialogue entre les parties prenantes locales et internationales.	→ Faciliter le dialogue entre les parties prenantes locales et internationales.
	→ Coordination des efforts de maintien de la paix avec les processus politiques locaux et régionaux.	→ Assurer la complémentarité entre les efforts militaires et les initiatives politiques.
	→ Promotion de la légitimité des interventions à travers l'alignement des objectifs des missions sur les priorités régionales.	→ Aligner les objectifs des missions sur les priorités régionales.
Complémentarité avec les organisations régionales	→ Renforcement des institutions locales et des capacités de gouvernance.	→ Soutenir les capacités de gouvernance et de sécurité locales.
	→ Création de synergies entre les efforts militaires et les initiatives politiques.	→ Créer des synergies pour une gestion holistique des crises.
	→ Soutien à la stabilisation et à la reconstruction post-conflit.	→ Assurer la stabilisation et la reconstruction post-conflit.

Catégories/Modalités	Critères	Contexte/explications
Rôle de la société civile dans la diplomatie régionale Veille et dénonciation Plaidoyer & lobbying Partage d'expériences (bonnes pratiques) entre acteurs de la société civile et au-delà.	→ Participation active aux processus décisionnels.	→ Inclusion des organisations de la société civile dans les consultations et la planification des missions régionales.
	→ Promotion des droits humains.	→ Engagement dans la protection et la promotion des droits humains dans les zones de conflit.
	→ Sensibilisation et facilitation du dialogue inter- et intracommunautaire.	→ Mener des campagnes de sensibilisation pour informer les communautés locales sur les objectifs et les activités des missions, encourager et organiser des dialogues entre différentes communautés pour promouvoir la cohésion sociale.
	→ Médiation et résolution des conflits.	→ Utilisation de l'influence des leaders communautaires, religieux et traditionnels pour faciliter la résolution pacifique des conflits.
	→ Surveillance et évaluation	→ Participer à la surveillance des opérations et évaluer leur impact, en fournissant des retours indépendants.
	→ Renforcement de la transparence.	→ Exiger la transparence des opérations et des finances des missions régionales, et diffuser les informations pertinentes au public.
	→ Soutien aux populations locales.	→ Fournir une aide humanitaire et un soutien psychologique aux populations affectées par les conflits.
	→ Renforcement des capacités locales.	→ Offrir des formations et du soutien pour renforcer les capacités des acteurs locaux en matière de gestion de la paix et de la sécurité.
	→ Suivi des engagements internationaux.	→ Surveiller le respect par les gouvernements et les missions des engagements internationaux en matière de droits humains et de sécurité.
	→ Promotion de la gouvernance inclusive.	→ Favoriser des approches inclusives et participatives dans la gouvernance locale et régionale pour une meilleure acceptation des missions de maintien de la paix.
Large consultation : Impliquer les acteurs de la société civile, les autorités locales et les groupes marginalisés dans toutes les phases des missions	→ Financement participatif : Soutenir des ateliers, consultations et dialogues locaux pour inclure toutes les parties prenantes dans le processus décisionnel.	→ Les restitutions ont souligné l'importance d'une consultation élargie et systématique des parties prenantes locales pour garantir la légitimité et l'efficacité des missions de maintien de la paix. Trop souvent, les stratégies sont perçues comme déconnectées des besoins réels des populations, ce qui nuit à leur acceptation.

Catégories/Modalités	Critères	Contexte/explications
<p>Mécanismes d'implication : Mettre en place des structures pour garantir la participation active des parties prenantes locales à la planification, la mise en œuvre et le suivi des missions</p>	<p>→ Renforcement des capacités : investir dans la formation des acteurs locaux pour qu'ils puissent contribuer de manière efficace aux missions.</p>	<p>→ En impliquant la société civile, les autorités locales et les groupes marginalisés dès les premières étapes de la planification, les missions peuvent mieux répondre aux attentes locales, renforcer leur crédibilité et assurer une mise en œuvre adaptée aux spécificités du terrain.</p>
<p>Approche inclusive</p>	<p>→ Appui aux mécanismes de gouvernance locale : encourager des structures qui facilitent l'engagement des communautés locales dans les stratégies de maintien de la paix.</p>	<p>→ S'assurer que les perspectives des populations vulnérables, notamment les femmes et les jeunes, soient intégrées dans les décisions. → Ces consultations inclusives permettront également de détecter les tensions sous-jacentes et d'identifier des solutions durables qui respectent les dynamiques sociales et culturelles locales.</p>

9. Leçons tirées et recommandations

Les leçons tirées des opérations de maintien de la paix en Afrique soulignent l'importance de la flexibilité des mandats, de l'implication des communautés locales et de la coordination entre les différents acteurs. Les missions doivent être adaptées aux réalités locales et bénéficier d'un soutien matériel et logistique adéquat. Les stratégies de sortie doivent être bien définies et intégrées dans une approche globale de stabilisation à long terme. Quant aux recommandations, elles incluent le renforcement des capacités locales, la promotion de la diplomatie régionale et la mise en place de mécanismes rigoureux de suivi et d'évaluation pour assurer l'efficacité et la durabilité des interventions (Friedrich-Ebert-Stiftung, 2023).

Les missions de maintien de la paix en Afrique sont confrontées à de nombreux défis, mais elles offrent également des opportunités pour renforcer la sécurité et la stabilité sur le continent. Une approche intégrée, combinant soutien

international, engagement régional et implication locale, est essentielle pour assurer le succès des missions et promouvoir une paix durable. En tirant les leçons des expériences passées et en adaptant les stratégies aux réalités locales, les initiatives de sécurité africaines peuvent jouer un rôle crucial dans la construction d'un avenir plus sûr et plus stable pour le continent.

L'avenir des initiatives de sécurité en Afrique dépendra de la capacité des acteurs régionaux et internationaux à travailler ensemble de manière cohérente et efficace. L'accent doit être mis sur le renforcement des capacités locales, la mobilisation de ressources suffisantes, la transparence et un partenariat gagnant-gagnant, ainsi que l'intégration des perspectives africaines dans la conception des missions. Les initiatives régionales doivent être soutenues par des partenariats internationaux solides pour maximiser leur impact et assurer une réponse rapide et efficace aux crises.

Catégories	Recommandations
<p>Mise en œuvre de mission de maintien de paix</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Les OSP doivent fournir des conseils d'experts techniques pour orienter les politiques et les activités opérationnelles des différentes composantes de la mission et garantir une formation adéquate du personnel à tous les niveaux. Il est également crucial de renforcer et d'étendre les partenariats, y compris avec les organes nationaux, pour promouvoir les droits des femmes et l'égalité des sexes. Documenter et diffuser les bonnes pratiques et les enseignements tirés des missions est essentiel pour guider les prises de décisions politiques. → Il est crucial d'avoir un mandat clair et réaliste, adapté aux réalités du terrain. Pour le Mali, un mandat plus robuste et une meilleure préparation des troupes aux menaces terroristes avaient été nécessaires. → L'implication des communautés locales et des autorités est essentielle pour la légitimité et l'efficacité des missions de maintien de la paix. Renforcer les capacités locales permet de créer une transition durable vers la paix. → Une meilleure coordination entre les différents acteurs, y compris les organisations internationales et régionales, est nécessaire pour éviter les doublons et maximiser les ressources disponibles. Les partenariats avec l'Union Africaine et d'autres entités régionales peuvent renforcer les efforts de maintien de la paix. → La protection des civils, en particulier des femmes et des enfants, doit être une priorité. Des mécanismes de responsabilité et de suivi doivent être mis en place pour prévenir les abus et garantir la justice pour les victimes. → Les troupes déployées doivent recevoir une formation adéquate, y compris des compétences linguistiques et culturelles, pour mieux interagir avec les populations locales et répondre aux menaces spécifiques du terrain.

Catégories	Recommandations
Leadership africain dans les opérations de paix	<ul style="list-style-type: none"> → Les dirigeants africains doivent intensifier leurs efforts pour mobiliser les ressources financières internes nécessaires pour soutenir les opérations de paix. → Il est crucial d'attirer des investissements et des aides internationales pour couvrir les coûts logistiques, les équipements militaires et les besoins humanitaires. → Une coordination efficace entre les États africains et les organisations régionales, telles que l'Union africaine (UA) et les CER telle que la CEDEAO, est essentielle. → Il est important d'assurer une répartition équitable et efficace des ressources pour maximiser l'impact des opérations de paix. → Les forces armées des pays contributeurs (africains) doivent être bien préparées et dotées des compétences nécessaires pour mener à bien leurs missions. → Le leadership africain doit garantir la formation continue et le développement des compétences des forces de sécurité locales.
Engagement politique des États, organisations africaines et collaboration régionale	<ul style="list-style-type: none"> → Le succès des opérations de paix dépend de l'engagement des dirigeants africains à soutenir et à participer activement à ces missions. → La volonté politique est cruciale pour la mise en œuvre des décisions prises lors des sommets régionaux et pour garantir que les engagements pris par les États membres soient respectés. → Il est essentiel de favoriser la collaboration entre les différentes entités régionales pour assurer une réponse coordonnée et harmonisée aux crises. → La synergie entre les organisations régionales, les gouvernements nationaux et les partenaires internationaux est indispensable pour une action efficace et concertée.
Systèmes d'alerte précoce et réponse rapide aux alertes	<ul style="list-style-type: none"> → Le leadership africain doit promouvoir le développement et le renforcement des systèmes d'alerte précoce pour identifier les signes avant-coureurs de conflits et prendre des mesures préventives. → Cela inclut la collecte de données, l'analyse des risques et la mise en place de mécanismes d'intervention rapide. → Une réponse rapide et efficace aux alertes précoces est essentielle pour empêcher l'escalade des tensions en conflits armés. → Les structures et les protocoles doivent être en place pour une intervention rapide et coordonnée lorsque des signes de conflits émergent.
Renforcer le soutien local aux missions de maintien de la paix	<ul style="list-style-type: none"> → Financer des initiatives visant à inclure les communautés locales dans la planification, l'évaluation et la mise en œuvre des missions. → Mobiliser les communautés locales pour renforcer la légitimité des missions.
Améliorer la coordination entre les missions internationales et les forces partenaires (ex. Barkhane)	<ul style="list-style-type: none"> → Appuyer des mécanismes opérationnels entre les forces spéciales nationales, les missions internationales (MINUSMA) et les autres partenaires (ex. Barkhane). → Optimiser la collaboration entre les différents acteurs opérationnels pour éviter les chevauchements et inefficacités.
Réduire les perceptions négatives des populations locales en adaptant les stratégies.	<ul style="list-style-type: none"> → Soutenir des mandats flexibles capables de s'ajuster aux dynamiques locales et aux menaces émergentes. → Encourager les campagnes de sensibilisation pour mieux informer les populations locales sur les objectifs et les actions des missions.
Proposer des mandats flexibles et collaboratifs pour mieux répondre aux réalités du terrain	<ul style="list-style-type: none"> → Adopter des mandats flexibles permettant d'adapter les actions aux réalités locales et aux menaces spécifiques.

10.

Conclusion

La compilation de ces critères vise à établir un cadre compréhensif et systématique pour les opérations de maintien de la paix en Afrique. En intégrant des leçons tirées des missions passées, des modèles d'intégration efficace et des mécanismes de protection robustes, ce catalogue de critères offre une base solide pour améliorer la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des interventions de paix. Le rôle crucial de la diplomatie régionale et la nécessité d'une coordination étroite entre les différents acteurs sont également soulignés, afin de garantir une approche holistique et durable pour la sécurité et la stabilité en Afrique.

Ce catalogue de critères met en lumière les éléments essentiels pour la réussite des opérations de maintien de la paix en Afrique, en mettant l'accent sur la flexibilité des mandats, l'implication des communautés locales, et la coordination entre les différents acteurs. La protection et la promotion des droits humains, la sécurité humaine et la stabilité durable sont au cœur des préoccupations des missions de paix. Une approche intégrée qui combine soutien international, engagement régional et implication locale

est cruciale pour répondre aux défis complexes du continent.

L'adaptabilité aux réalités locales et la mise en place de mécanismes robustes de suivi et d'évaluation garantissent que les missions restent pertinentes et efficaces. Le renforcement des capacités locales et la promotion de la diplomatie régionale sont indispensables pour créer des environnements propices à la paix et à la sécurité. Les stratégies de sortie bien définies et intégrées dans une approche globale de stabilisation à long terme assurent la durabilité des interventions.

Enfin, la coopération entre les acteurs régionaux et internationaux, la transparence, et un partenariat gagnant-gagnant sont essentiels pour maximiser l'impact des initiatives de sécurité africaines. En tirant les leçons des expériences passées et en adaptant continuellement les stratégies, l'Afrique peut avancer vers un avenir plus sûr et plus stable, où les missions de maintien de la paix jouent un rôle vital dans la construction de sociétés résilientes et pacifiques.

À propos de l'auteur

Mady Ibrahim KANTE, (Ph.D.) est politiste et internationaliste, enseignant-chercheur à l'Université des sciences juridiques et politiques de Bamako (USJPB), directeur exécutif de Sahel Academy for Peace & Security Studies. KANTE est l'auteur de nombreux articles et ouvrages sur la sécurité, la paix, le terrorisme et l'extrémisme violent. Il a dirigé plusieurs études et recherches au Mali et au Sahel. Il est expert à l'EMP-ABB, notamment en tant que chercheur associé au CARESS.

Catalogue de critères pour l'avenir des initiatives de sécurité menées par l'Afrique au sein et au-delà de l'ordre multilatéral

L'élaboration d'un catalogue de critères vise à établir un cadre compréhensif et systématique pour les opérations de maintien de la paix en Afrique. Ce catalogue de critères offre une base solide pour améliorer la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des interventions de paix. Il met en lumière les éléments essentiels pour la réussite des opérations de maintien de la paix en Afrique, en mettant l'accent sur la flexibilité des mandats, l'implication des communautés locales, et la coordination entre les différents acteurs. La protection et la promotion des droits humains, la sécurité humaine et la stabilité durable sont au cœur des préoccupations des missions de paix.

L'adaptabilité aux réalités locales et la mise en place de mécanismes robustes de suivi et d'évaluation garantissent que les missions restent pertinentes et efficaces. Aussi, des stratégies de sortie bien définies et intégrées dans une approche globale de stabilisation à long terme assurent-elles la durabilité des interventions. La coopération entre les acteurs régionaux et internationaux, la transparence et un partenariat gagnant-gagnant sont essentiels pour maximiser l'impact des initiatives de sécurité africaines.

Vous trouverez plus d'informations sur ce sujet sur : [➔ fes.de](https://fes.de)